

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Lusigny-sur-Barse

SEANCE DU 20 FEVRIER 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	12	15

Date de convocation
14/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Marie-Hélène TRESSOU**, Maire.

Présents :

BORDELOT Jean-Pierre
BOUMAZA Malika
CARILLON Pascal
CHARVOT Catherine
COLLIN Adeline
GNAEGI Éric
GROSSET Joëlle
HUGOT Damien
ROGER Anne
TRESSOU Marie-Hélène
VERHECKE Bénédicte
PESENTI Daniel

Absents

LAPOTRE Denis
MANDELLI Anne-Sophie
MARNOT David
PEREIRA Christophe

Absents représentés

JOHNSON Rémi donne pouvoir à **GROSSET Joëlle**
MANNEQUIN Jacques donne pouvoir à **PESENTI Daniel**
MAYEUR Sébastien donne pouvoir à **ROGER Anne**

M. Daniel PESENTI a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Avis sur le projet de pacte de communauté de Troyes Champagne Métropole

N° de délibération : 2024_14

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	15	15	0	0	0

ANNEXE : Projet de pacte de communauté

Depuis la loi NOTRe du 7 août 2015, les intercommunalités se sont développées, en taille et en compétences, bouleversant le fonctionnement quotidien et la gestion des projets relevant de la sphère communale.

Le législateur a souhaité répondre à cette situation dans le cadre de la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 en permettant aux intercommunalités volontaires de se doter d'un « pacte de gouvernance ».

Ce document est un engagement dans une démarche permettant de replacer les élus communautaires et municipaux au cœur de l'intercommunalité.

C'est le choix qui a été fait par les élus de Troyes Champagne Métropole en début de mandat (*conseil communautaire du 16 juillet 2020*) et confirmé dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire.

Un Comité de Pilotage » (COPIL) a été constitué afin de travailler sur un document rebaptisé « pacte de communauté » (au lieu de l'appellation juridique de pacte de gouvernance) afin de souligner l'importance de l'union des communes au sein de cette structure.

Réunissant des élus de communes de différentes strates, et après avoir constaté les éléments d'amélioration, 8 grands engagements sont proposés dans ce pacte :

- 1. Conserver le fonctionnement des « COPIL » utilisés dans le cadre de l'élaboration des schémas directeurs et des pactes du projet de territoire*
- 2. Définir un rôle pour la conférence des maires et améliorer le fonctionnement des commissions*
- 3. Développer des espaces de concertation avec les communes non représentées au bureau*
- 4. Consulter préalablement le conseil municipal pour tout dossier ayant un impact spécifique sur son territoire*
- 5. Les maires et leurs adjoints doivent être des relais des politiques communautaires auprès de leur conseil municipal*
- 6. Faire du rapport d'activité, un moment plus global d'échanges et d'informations sur l'action communautaire*
- 7. Poursuivre les consultations et l'information des habitants sur le territoire*
- 8. S'appuyer sur les élus et services des communes dans la relation avec les habitants*

Le pacte de communauté est donc susceptible de créer de nouveaux droits pour les élus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'ÉMETTRE** un avis favorable sur le projet de pacte de communauté de Troyes Champagne Métropole

Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Marie-Hélène TRESSOU



The image shows a handwritten signature in black ink, which is somewhat stylized and loops around. To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LUSIGNY-sur-BARSE' around the top inner edge and '10270' at the bottom. In the center of the stamp is a small illustration of a building, likely a church or town hall, with a sunburst above it. The stamp is partially overlaid by the signature.

